

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°CD2022-09/2/9 DOSSIER N° 5311	CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE
---	---

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Rapporteur : Mme Catherine DEFEMME

OBJET : CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021/07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse*

*VU le rapport de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CD - ACCUEIL ET ATTRACTIVITÉ*

Le Conseil Départemental de la Creuse, réuni en séance publique le 30 septembre 2022 à GUERET, le quorum étant atteint,

D É C I D E :

- d'adopter le Contrat départemental lecture itinérance (CDLI) entre l'État et le Département pour les années 2022 à 2024, ci-annexé,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à le signer, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre et à effectuer toutes demandes de subventions auprès de l'État et de tous organismes susceptibles de soutenir ces actions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET